



## FORUM INTERNATIONAL D'ARCHITECTURE VERNACULAIRE

# Les chassés-croisés entre la religion et l'économie dans les paysages culturels gaspésiens



Il est temps de vous inscrire au Forum International d'Architecture Vernaculaire (FIAV) qui se tiendra à Gaspé et Percé du mardi 11 juin au samedi 15 juin 2013.

Depuis 2010, Patrimoine Gaspésie et la Chaire de recherche du Canada en patrimoine religieux bâti de l'Université Laval, travaillent conjointement à la tenue de la première rencontre bilingue du *Vernacular Architecture Forum (VAF)*.

Tania Martin, professeure à l'École d'architecture et titulaire de la Chaire est l'initiatrice et la chargée de projet de cet événement qui permettra de mettre en valeur les éléments distinctifs du patrimoine bâti et du paysage culturel de la Pointe de la Gaspésie, sous le thème "Les chassés-croisés entre la religion et l'économie dans les paysages culturels gaspésiens". Ce thème nous permet de découvrir les différentes façons dont les divers groupes ethniques se sont établis et ont vécu dans la région : l'évolution de leur culture, leur cadre bâti et l'aménagement du territoire, les rapports de forces entre les groupes et genres (hommes-femmes), les institutions religieuses et civiles, etc.

Ce forum, chapeauté par l'organisme américain *Vernacular Architecture Forum (VAF)*, rassemble depuis plus de 30 ans une communauté multidisciplinaire formée de professionnels et d'amateurs d'architecture vernaculaire. Chaque année les membres du VAF se réunissent dans une région différente de l'Amérique du Nord pour découvrir l'architecture, les paysages et la culture spécifiques des localités hôtes. La participation au forum n'est pas limitée à ses membres et la participation locale est fortement souhaitée. D'ailleurs, l'un des objectifs de l'organisation est de favoriser un échange de savoir entre ses membres et les participants de la communauté hôte.

La programmation du forum sera notamment composée de circuits patrimoniaux inédits non ouverts au grand public, d'étude d'enjeux locaux sous forme de forum et d'ateliers, de conférences et de visites de parcs et attrait.

**Date limite d'inscription :** Le 30 avril 2013

**Pour information :** Catherine Mc Innis, coordonnatrice du projet  
Téléphone : 418 355-8000  
Courriel : [patrimoinegaspesie@gmail.com](mailto:patrimoinegaspesie@gmail.com) ■



## Le conseil engagé avec les communautés locales

Partant du postulat que la réutilisation du patrimoine religieux bâti excédentaire est un moyen de conservation, le CPRQ a intégré cette dimension à son mandat de soutien, de promotion et de mise en valeur du patrimoine religieux québécois. Notre expertise en la matière nous amène déjà à offrir des ateliers sur le sujet. Le printemps s'annonce donc chargé pour le Conseil, qui participera entre autres à quatre événements.



Le CPRQ participera à la **Journée de concertation sur l'avenir des églises portneuvoises** le 30 avril 2013. Cette conférence régionale sera l'occasion de réfléchir aux différents modèles d'utilisation d'églises au Québec, de dégager les besoins spécifiques à la région de Portneuf pour amener des pistes de solution adaptées pour as-

surer un avenir aux églises portneuvoises. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 24 avril 2013.

Pour information: [www.portneufculturel.com](http://www.portneufculturel.com)



Dans le contexte de désaffection des lieux de culte et de fermeture de ensembles conventuels, le Conseil suit de près les projets de vente ou de réutilisation d'église. C'est pourquoi il a été invité dans le cadre de l'atelier « Église à vendre : patrimoine à réserver ou à liquider ? » aux **Assises annuelles 2013** de l'Union des municipalités du Québec, qui se dérouleront au Palais des congrès de Montréal entre le 9 et le 11 mai 2013.



Eglise Saint-Philéas à Villeroy

Photo : Conseil du patrimoine religieux du Québec

Le Conseil présentera un atelier intitulé « **L'avenir des églises : quand le patrimoine devient projet** » dans le cadre de la **formation annuelle des agents de développement rural 2013**, offerte aux agents ruraux par Solidarité rurale du Québec les 8 et 9 mai 2013. Après un survol de la situation au Québec, cette formation proposera à l'agent de développement rural de situer les acteurs, les outils et découvrir des projets concrets qui ont réussi. L'évènement aura lieu à l'église de Villeroy, qui a bénéficié d'un projet de réutilisation partiel.

Plusieurs exemples concrets de communautés permettent de réfléchir autrement à l'avenir du patrimoine religieux bâti. En effet, la réutilisation des églises peut être des opportunités de développement local pour les communautés. C'est ce que le CPRQ démontrera le 23 mai à l'occasion du colloque annuel des **Arts et la ville** dans un atelier intitulé « **Patrimoine culturel : des outils pour les municipalités** », qu'il présentera avec le Centre de Conservation du Québec. Ces enjeux questionnent le rôle des municipalités et provoquent de nouvelles approches d'intervention pouvant impliquer des expertises développées par le CPRQ et le CCQ. ■

## L'ÉTAT DU PATRIMOINE RELIGIEUX

### Un 3<sup>e</sup> numéro est lancé !

Le CPRQ poursuit sa série sur « L'état du patrimoine religieux » en lançant sous peu un 3<sup>e</sup> cahier portant sur l'implication municipale. Le choix de ce sujet s'impose alors que de nombreuses communautés locales se tournent de plus en plus vers leur municipalité pour préserver des lieux de culte menacés. Surtout, le Conseil y dévoile certaines statistiques percutantes, permettant de quantifier une tendance jusqu'ici peu connue. On peut télécharger le document sur le site Internet du Conseil à [www.patrimoine-religieux.qc.ca](http://www.patrimoine-religieux.qc.ca)

La série «L'état du patrimoine religieux» a pour objectif de faire le point sur des enjeux importants du patrimoine religieux, grâce aux données recueillies par la veille stratégique d'information que le Conseil tient depuis plus de 3 ans à l'échelle du Québec. Cet état de situation permet d'étudier efficacement l'évolution du phénomène grandissant de désaffection des lieux de culte et les conséquences qu'il engendre sur les paysages, les biens immobiliers et mobiliers, mais aussi sur le patrimoine immatériel et les identités culturelles. ■

